



Informez-vous librement, téléchargez l'application **SUD Orano Recyclage**



2 septembre 2026

RH ORANO RECYCLAGE : LA FUITE DE TROP !

Ne faisons pas de teasing : **des données RH ont été laissées en accès libre, faisant apparaître de façon nominative les salaires de base et de nombreuses données liées à la rémunération des salariés de LA HAGUE, MELOX et TEMIS.**

Face à cette situation, SUD a pris ses responsabilités en alertant immédiatement pour protéger l'ensemble des salariés.

SALAIRES EN FUITE CHEZ ORANO



Cette nouvelle situation intervient **après de trop nombreuses alertes de SUD** sur la protection des données personnelles : CV accessibles, copies de pièces d'identité de visiteurs et le dossier relatif au fichage syndical **pour lequel nous avons saisi la justice en décembre 2025**. La Direction indique avoir renforcé ses règles de protection après une alerte ce même mois.

Transparence ≠ Exposition : Certains salariés ont pu légitimement penser que ces fichiers étaient liés à la future réglementation française sur la transparence salariale : celle-ci prévoit notamment le droit de connaître sa propre rémunération et les rémunérations moyennes, ventilées par sexe, pour un même travail ou un travail de même valeur.

Pas le salaire de base nominatif de tous ses collègues, ni leur appréciation individuelle de performance.

Depuis sa création, les représentants SUD rendent leur propre rémunération transparente pour assumer pleinement la légitimité de leurs mandats. Mais nous ne confondons pas transparence et exposition : **nous avons donc agi et alerté.**

Les actions de SUD : Dès qu'il a eu connaissance des faits, le 1^{er} septembre, **SUD les a fait constater par un commissaire de justice, a alerté la Direction, le DPO** (délégué à la protection des données) et **saisi la CNIL.**

Aucune donnée personnelle n'a été et ne sera diffusée par SUD. Les éléments de preuve ont été intégrés au constat du commissaire de justice. **La Direction a rapidement supprimé les accès et informé les salariés.**

Vos droits : Vous voulez savoir si vos données sont concernées ?

Interrogez le délégué à la protection des données (DPO). Vous pouvez aussi saisir directement la CNIL si vous estimez que vos données n'ont pas été correctement protégées via le QR CODE ci-contre.

Cette rentrée annonce déjà une année animée entre RH et SUD... Bon, il faut dire que nos appréciations n'étaient déjà pas très bonnes les années précédentes !



Contactez-nous au **06.03.17.05.15** (section de La Hague) ou au **06.45.03.84.73** (section de Melox)